

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
>>><<<

D-2016-2

L'an **deux mille seize**, le **premier mars**, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la commune de VARENNES-VAUZELLES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de **Madame Isabelle BONNICEL**, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 29

Date de convocation du Conseil Municipal : 23 février 2016

Etaient présents : Mme BONNICEL, M. FRIAUD, Mme LACOUR, Mme ROBIN-CHAUVOT, Mme DUBOIS, M. MARCONNET, Mme ALTMAN, M. DAMBRINE, M. SAGET, M. FICHOT, Mme VATAN (*jusqu'à 19 h 00*), M. DUBOIS, M. REVERCHON, Mme LAROCHE, Mme POIRIER, M. MORAND, Mme DUCOURTIOUX, M. COIGNET, Mme MARCEL (*jusqu'à 21 h 30*), M. GUERIN, Mme THOMAS, M. GAUTHERON, Mme KELLER, M. MOTTAIS, M. SICOT, Mme GRILLOT, M. BENEDIT, Mme DESABRE, M. LECHER.

Avaient donné procuration : Mme VATAN à Mme ROBIN-CHAUVOT (*à partir de 19 h 00*), Mme MARCEL à Mme BONNICEL (*à partir de 21 h 30*).

Monsieur Olivier SICOT a été désigné Secrétaire de séance.

OBJET : Demande de participation à Nevers Agglomération via les fonds de concours pour le projet de salle de danse à Francheville.

Madame ALTMAN, Adjointe à l'environnement, expose que la ville de Varennes-Vauzelles, au travers de sa politique culturelle, souhaite encourager le développement des pratiques artistiques dont la danse fait partie.

Cette dernière touche aujourd'hui plus d'une centaine d'élèves répartis en 8 groupes dans le cadre des ateliers de danse Jazz proposés par la municipalité, auxquels s'ajoutent les passionnés de danse folklorique, regroupés sous forme associative.

Initialement, toute la pratique se faisait au Centre Gérard Philipe, ce qui posait des problèmes importants de cohabitation avec les autres activités qui s'y déroulaient. Bien qu'une alternative temporaire ait été trouvée avec l'installation d'un parquet de danse dans le préau de l'école élémentaire, il a fallu, aux regards d'autres difficultés liées à cette localisation, envisager une solution plus pérenne.

Il a donc été décidé de créer un espace dédié à l'enseignement de la danse afin de pouvoir satisfaire à la fois aux besoins des utilisateurs, pour partie Vauzelliens mais venant aussi d'autres communes de l'agglomération de Nevers, mais également aux attentes en termes de réglementation.

Des travaux de requalification des 2/3 de la surface d'un ancien terrain de tennis couvert situé à Francheville en salle de tennis de table ayant déjà été réalisés, il est prévu de redonner un usage au tiers restant en le transformant en salle de danse. Il s'agit ainsi de profiter de l'enveloppe existante et d'utiliser un espace aujourd'hui non affecté et facilement aménageable, au sein d'un pôle déjà dédié à des pratiques sportives, identifié, bien desservi et bénéficiant d'un bon espace de stationnement. L'objectif est donc de mutualiser les moyens et maîtriser les coûts.

Ce projet permettra le développement de l'activité et offrira à ses usagers un outil plus adapté, plus accessible à tout un chacun en prenant en considération les nécessités d'adaptation liées au handicap. Il sera également plus performant sur le plan énergétique et donc plus respectueux de l'environnement.

C'est dans cette optique qu'un avant-projet détaillé a pu être établi pour la réalisation de cet équipement faisant état d'un montant de travaux de 260.815 € H.T, pour lesquels l'obtention de soutiens financiers ne pourra que faciliter sa concrétisation.

Ce dossier a été examiné en commission de l'environnement en date du 15 février 2016.

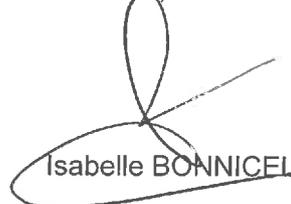
C'est pourquoi Madame ALTMAN propose d'autoriser Madame le Maire à solliciter une participation de 70.000 € à Nevers Agglomération par le biais des fonds de concours attribuables aux communes membres, au regard de l'éligibilité de ce projet à ce dispositif, et de signer tous documents nécessaires à son attribution.

Le Conseil Municipal, après en avoir débattu, approuve à l'unanimité la demande de participation.

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme.

Varennes-Vauzelles, le 3 mars 2016

Le Maire,



Isabelle BONNICEL